

## REGIME DES ETUDES

<u>Contrôle continu (TD)</u>	Evaluation faite au cours de séances hebdomadaires de travail en petits groupes de 35 étudiants.
<u>Epreuve écrite</u>	Epreuve de 3 heures quand la matière est une matière fondamentale. Exceptionnellement, certaines matières donnent lieu à un écrit de 1h30 quand le nombre élevé des étudiants ne permet pas de faire passer un oral.
<u>Epreuve orale</u>	Interrogation par un enseignant dans les matières complémentaires.

## GRILLE DE NOTATION A PARIS-PANTHEON-ASSAS

Les épreuves peuvent être notées soit sur 10, soit sur 20. Par conséquent, la moyenne exigée est de 5/10 ou 10/20.

La mention Assez bien est fixée à 6,5/10 ou 13/20, la mention Bien à 7,5/10 ou 15/20 et la mention Très bien à 8,5/10 ou 17/20.

Selon le système européen de transfert des crédits (ECTS), la grille de notation ci-dessous est appliquée :

Note de Paris-Panthéon-Assas	Définition de la grille ECTS : % d'étudiants admis qui obtiennent la note	Note ECTS
Supérieure ou égale à 14/20 ou 7/10	Environ 5 %	A
Entre 12 et 13,99/20 ou 6 et 6,99/10	Environ 25 %	B
Entre 11 et 11,99/20 ou 5,5 et 5,99/10	Environ 30 %	C
Entre 10,50 et 10,99/20 ou 5,25 et 5,49/10	Environ 20 %	D
Entre 10 et 10,49/20 ou 5 et 5,24/10	Environ 20 %	E
Entre 8 et 9,9/20 ou 4 et 4,95/10	-	FX
En-dessous de 8/20 ou 4/10	-	F